

Paris, le 23 septembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tarif social : Le gouvernement vient d'annoncer l'accord passé avec Orange

L'objectif premier d'un tarif social est d'offrir un prix d'accès aux services (accès Internet et usage minimum du téléphone) suffisamment bas pour correspondre à la capacité de paiement des populations les plus démunies (chômeurs, jeunes en formation, personnes âgées aux minimas sociaux, RSA, etc.). Rappelons que l'inaccessibilité à ces outils constitue à la fois une rupture de cohésion sociale et une perte de potentiel économique.

La proposition retenue par le gouvernement n'atteint pas cet objectif. Le tarif minimum de 23€ proposé est largement supérieur au montant de 15€ maximum établi par les enquêtes conduites sur le terrain (*), montant qui peut concerner jusqu'à huit millions de personnes en France vivant sous le seuil de pauvreté.

Il ne s'agit donc pas d'un tarif social. Tout le travail pour construire de vraies offres sociales reste à faire. On peut comprendre, qu'en l'absence d'accord avec les opérateurs sur des tarifs correspondant à la demande, le gouvernement ne soit pas en mesure de dégager le financement public pour combler la différence.

Encore faut-il qu'il le reconnaisse et **que d'autres voies de solutions soient réfléchies et explorées**, notamment sur la participation de tiers au financement. Sans avancée sérieuse dans cette voie, l'annonce du 21 septembre n'est qu'une annonce sans aucun effet, comme ce fut le cas en mars dernier pour l'offre de téléphonie mobile (10€/mois pour 40' de communication et 40 SMS).

Le problème demeurant entier, **l'ANSA et l'AFUTT entendent poursuivre leur effort**, notamment par une mobilisation des publics visés par ces tarifs pour co-construire avec eux des offres réellement adaptées à leurs besoins.

() Voir le rapport "L'accès de tous aux télécommunications : quelles offres pour quels besoins ?" publié par l'AFUTT et l'ANSA (accessible sur www.afutt.org et www.solidarites-actives.com)*

Contacts presse :

AFUTT

Yanik Galland : yanik@afutt.org - Tél. 01 47 41 18 56 - www.afutt.org

ANSA

Jessica Holc : jessica.holc@solidarites-actives.com - Tél. 01 43 48 65 24 - www.solidarites-actives.com